## 1914-1918 : quatre années à l'asile

Quand le 28 juin 1914, à Sarajevo, quelques coups de feu claquent, tuant l'Archiduc d'Autriche, Louis-Ferdinand de Habsbourg, c'est le début d'un noir et terrible hiver qui va s'abattre sur l'Europe durant plus de quatre ans.

Trois jours après, c'est le leader socialiste Jean Jaurès qui est assassiné d'une balle, alors qu'il prenait son repas au café du Croissant. Le meurtrier, Raoul Villain<sup>1</sup>, déclare, lors de son arrestation, que « c'était pour faire justice à cet antipatriote et à son antimilitarisme ».

Le 1° août 1914, on peut lire sur les façades des mairies, l'ordre de mobilisation générale pour le lendemain. Quelques jours plus tard va débuter cette effroyable «boucherie », cette Grande Guerre de nos aïeux qui, certes, ne partirent pas joyeusement, mais sans doute résolument... pour être de retour dans leurs foyers « en décembre, au plus tard ».

La Grande guerre, mal conclue par un Armistice contraignant jusqu'à l'humiliation, fera naître dans l'esprit allemand un fort sentiment d'amertume et de rancœur, puis de revanche qui feront germer l'idéologie nazie jusqu'à son épanouissement, la Seconde guerre mondiale et la diffusion de ses graines mortelles : totalitarismes, dictatures, antisémitisme, antimaçonnisme, etc...

A quelques dizaines de kilomètres du Front, la vie continue, malgré les restrictions, malgré les deuils, malgré la guerre.

A Clermont, comme partout ailleurs, chacun s'accroche à sa vie, à son travail.

Dès que débutent les hostilités, le directeur de l'asile de Clermont, le docteur Cacaud est immédiatement mobilisé. Il retrouvera son poste le 3 mai 1915 et accueillera un nouveau médecin, le docteur Demay<sup>2</sup>.

Durant cette année 1914, le nombre des admissions est en baisse, même et surtout après le début du conflit. A ce phénomène, deux causes probables sont évoquées : d'une part, l'émigration des populations aurait eu un retentissement certain sur le chiffre des malades à placer et, d'autre part, les transferts s'avérant plus difficiles du fait d'une sûreté très relative des transports auraient pu avoir une incidence négative sur ces placements. Une autre cause, plus discutable celle-ci, veut que les familles et les municipalités aient eu d'autres soucis que l'internement des malades à l'asile de Clermont.

Il n'en reste pas moins que, malgré le déficit d'internement, l'asile reste très encombré ; décision est prise alors d'évacuer vingt quatre malades —dont dix huit relèvent du département de la Seine- vers l'asile de la Manche. Pour autant, ceux qui sont restés à Clermont « ont été absolument à l'abri des émotions du dehors, même pendant l'occupation [de l'asile] qui s'est prolongée du 2 au 10 septembre 1914 ».

Le directeur note que les soldats allemands se bornèrent à effectuer dans les magasins et les dépendances de l'établissement, leurs réquisitions coutumières sans jamais pénétrer dans les services.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Raoul Villain, jugé en 1919, fut acquitté! Mais, passé en Espagne, il fut abattu par des républicains pendant la guerre civile espagnole.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Sur le site de Fitz-James, un pavillon porte son nom.

Ces services vont voir leur fonctionnement se compliquer par l'appel sous les drapeaux de la quasi-totalité des internes, du pharmacien titulaire « vite remplacé par un pharmacien bénévole » et de la plus grande partie des jeunes gens travaillant à l'asile. Malgré cette saignée opérée dans ses forces vives, le fonctionnement continue d'être « satisfaisant grâce à l'imperturbable assiduité du personnel non mobilisé », note encore le directeur dans son rapport annuel.

Si le nombre d'hommes et de femmes hébergés à l'asile est en relative diminution (1822 malades en juin 1914 et 1782 à la fin de cette même année), commencent à arriver les premiers militaires. Sont-ils fous ces militaires, au sens où on l'entend à l'époque ?

Parcourons brièvement quelques rapports médicaux.

Un soldat français considère qu'il est interné abusivement parce que son nom et ses origines germaniques le font, seuls, passer pour un espion qu'il n'est pas. Sa susceptibilité patriotique étant mise à l'épreuve, il tente de se suicider. Il sortira guéri.

Un second « entendait la voix de sa femme » : sort également guéri. Ce rapport ne dit pas si sa femme s'est tue...

Un troisième, autre soldat allemand, sort également guéri de l'asile... mais rejoint la prison.

D'autres internés ont, au préalable, été réformés. Ainsi, C. se voyait déshonoré parce qu'il entendait des voix l'appelant « tire au flanc » ; et puis D. était persuadé que la France était perdue parce qu'il avait « mal voté ».

Et celui-ci, dont l'armée n'avait pas voulu, se faisait néanmoins passer pour un général, qu'il n'était nullement, bien entendu.

Ces cas et bien d'autres, qui alimenteront l'asile durant quatre années de guerre se verront rejoints par un fort contingent de soldats venus du Front. De très récentes études évaluent à 62500 le nombre de militaires rapatriés des lignes de combat et soignés dans les asiles, soit 1% du nombre total des soldats mobilisés.

Quels phénomènes amènent ces soldats dans les asiles situés près du Front ? Ce sont ceux qui, victimes de troubles dus à la déflagration des obus, souffrent d'incohérence dans le discours, de stupeur, de troubles du sommeil et de réactions violentes qui mènent immanquablement en nos lieux.

Ce syndrome très répandu se voit désigné par un terme qui disparaîtra à la fin de la guerre : c'est celui d'*obusite*.

A Clermont, le docteur Thibaud fait remarquer que ces troubles fonctionnels passagers ne permettent pas d'étiqueter « aliénés» celui qui en souffre. Il écrit : «Il est regrettable pour ces [soldats] et leurs familles qu'ils soient l'objet d'arrêté d'internement dans des asiles d'aliénés ». Et ce bon et clairvoyant docteur de préconiser leur regroupement « dans des hôpitaux spéciaux [où ils seraient] soignés par des médecins, psychiatres de préférence ».

Contre l'obusite, point de traitement miracle et l'aspirine, récemment mise sur le marché par la Société chimique des Usines du Rhône<sup>3</sup>, en 1908 ne peut rien, non plus, pour combattre ce syndrome.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le rapprochement de cette Société avec les Etablissements Poulenc Frères, en 1928, donna naissance au géant Rhône-Poulenc.

Ce qui convient aux militaires choqués, c'est « l'alitement dans un milieu tranquille et, après un repos suffisamment prolongé, un réveil activé par des frictions générales ». Dès lors qu'ils seront conscients, il conviendra « de leur montrer les objets dont ils ont l'habitude : habillement, photographies de leurs familles, etc... Il faut, ajoute le docteur Thibaud, « dissiper leur étonnement, les rassurer, leur expliquer la situation ». Enfin, « on complète le traitement moral par des bains, des massages et une alimentation appropriée ».

Dès qu'ils seront rétablis, « il y a intérêt, pour ces militaires, à être envoyés le plus tôt possible dans leurs familles, en congé de convalescence ». A l'asile, la position très humaine est très clairvoyante du docteur Thibaud (c'est lui qui a en charge la section des hommes), n'est pas, loin s'en faut, partagée par la plupart de ses confrères, médecins militaires particulièrement. Ces derniers soupçonnent, puis accusent très ouvertement les soldats atteints d'obusite, de simulation pour se soustraire aux épreuves du Front, bien entendu.

Et bien entendu, ces éminents médecins militaires renverront, *illico presto*, les « tricheurs » sur la ligne de Front. Ces militaires dont la qualité première était celle d'être médecin, se sont disqualifiés par leur indignité patente vis-à-vis de leurs semblables en souffrance.

Pire! Ces médecins militaires refusent de voir chez certains soldats les signes précurseurs de la démence précoce —appelée schizophrénie dès 1908- parce que cette découverte est due à Emil Kraepelin, un allemand! Où le patriotisme rejoint la bêtise...!

L'année 1914 s'achève tant bien que mal. En l'absence des internes et des gardiens, l'établissement a recours à des malades comme gardiens auxiliaires, « sans aucun incident fâcheux » est-il précisé. Les restrictions n'ont pas encore touché l'asile que son énorme ferme (800 hectares) permet de fournir en grains (pour la fabrication du pain), en viande, en légumes, en fruits, en bourrées, en bière (que l'asile fabrique depuis des années).

Hormis une pénurie d'hommes qui s'installe à tous les niveaux de la société, la région ni l'asile n'ont encore vraiment souffert durant ces premiers mois du conflit. L'hiver s'installe, la guerre s'enlise : les hommes ne seront pas de retour à la Noël.

L'année 1915 est la première année meurtrière et relativement stérile du point de vue des étatsmajors. Après d'âpres combats, le manque d'hommes, de matériel, d'armes, de munitions impose, de
part et d'autre, le creusement de tranchées. On creuse, on bétonne, on attend. Cette guerre de siège va
durer quarante mois, ponctuée de percées meurtrières, d'un côté comme de l'autre : combats des
Eparges en 1915, Bataille de la Somme en 1916, terrible bataille où, pou reprendre neuf kilomètres
aux allemands, la France perd 205 000 hommes ! Offensive du Chemin des dames en 1917, Verdun en
1916 et, à nouveau, en 1917. Un front de quelques kilomètres de profondeur s'étend sur plus de sept
cents kilomètres de longueur, des Flandres aux Vosges, passant à une portée de fusil de Compiègne.

C'est en 1915 qu'apparaissent les premiers gaz asphyxiants, dont l'ypérite (ou gaz moutarde) parce que utilisé pour la première fois à Ypres, en Belgique, en avril 1915. Apparaissent aussi le lance-flammes, les zeppelins et les avions de bombardement.

L'absence quasi-totale des hommes dans les fermes, les nouvelles armes très destructrices ont, en partie, décimé le cheptel français : le pays a déjà perdu deux millions de bovins ; il faudra dix ans après la guerre pour le reconstituer. A l'asile il y a encore, heureusement, de la viande de porc et de mouton pour nourrir les malades. Heureusement, car la récolte de blé a été désastreuse : été pourri, champs abandonnés, paysans sur le Front. Le Sénat prend des dispositions pour faciliter les

réquisitions permettant d'acheter le blé —le peu de blé que l'on peut encore trouver- en dessous de 30 francs le quintal. L'offre étant inférieure à la demande, les prix flambent.

La France manque de tout mais, malgré cela, la direction a à cœur d'améliorer les conditions d'hébergement des malades qui lui sont confiés. Nonobstant les difficultés d'approvisionnement en matériaux, sont installés le tout à l'égout et « les *water closet* à chasse d'eau dans le service des hommes indigents ». Pour éviter les vols, la direction fait clôturer les jardins de Clermont et de Fitz-James.

Un gros point noir subsiste : le recrutement d'infirmiers et de gardiens est impossible. C'est ainsi que « des femmes sont affectées dans le quartier des hommes ».

Parmi les entrants, nombre d'entre eux arrive des départements envahis : Aisne, Somme, Nord, Pas-de-Calais, Marne, Ardennes, Meuse, Meurthe et Moselle ainsi que de certains pays tels que la Belgique, le Luxembourg, le Wurtemberg, l'Italie, l'Alsace-Loraine. Deux mille trois cent malades sont ainsi accueillis, traités, nourris, logés, blanchis dans des conditions particulièrement difficiles.

Cause directe de l'encombrement de l'asile : la mortalité. En 1915, elle touche 176 soit 17% de la population internée. C'est la plus forte moyenne décennale enregistrée.

Les conditions d'hygiène devenant de plus en plus précaires, le personnel bénéficie de la vaccination anti-typhoïdique sur « les conseils d'un médecin distingué de l'Institut Pasteur, le Docteur Lazaume, alors mobilisé temporairement à Breuil le Sec ». Il est noté, non sans humour, « que la vaccination anti-typhoïdique n'est réellement ennuyeuse que pour le médecin en raison des préparatifs à faire ».

En cette fin d'année 1915, ce bon et lucide docteur Thibaud semble avoir été entendu : quelques centres psychiatriques pour les armées ont été ouverts en France, mais leurs moyens sont faibles et le nombre de lits peu élevé. Le docteur Thibaut pourtant, ne décolère pas quand il dénonce l'évacuation des psychopathes aigus susceptibles de guérison sur les hôpitaux généraux « pour les soustraire à la *tare* de l'internement ».

Parallèlement à la mise en place de ce nouveau type d'hôpitaux, ces centres d'accueil psychiatriques pour les militaires, la législation en vigueur est quelque peu modifiée par le ministère de l'Intérieur <sup>4</sup> afin de réduire les longueurs administratives lors des internements de militaires, uniquement ;

Cet amendement de la réglementation prévoit que les militaires entreront à l'asile avec un simple certificat médical et, en cas de guérison, sortiront immédiatement sans formalités réglementaires. Le militaire ainsi interné relève du placement volontaire (PV)<sup>5</sup>; cependant, si son état se chronicise, le placement volontaire se transforme en placement d'office, régime administrativement beaucoup plus lourd.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Les asiles relèvent, à l'époque, de ce ministère.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Lorsque la loi de 1838 est discutée au Parlement, les députés s'opposeront au ministre de l'Intérieur qui propose le projet et lui reprocheront de ne prévoir que le seul placement d'office (PO) comme mode d'entrée à l'asile. Ils finiront par en imposer un second, le placement volontaire (PV), « refusant de limiter la définition de la maladie à la dangerosité ». Pour autant, le mot *volontaire* ne concerne pas le malade lui-même, incapable d'avoir, selon une idée ancienne, de volonté propre, mais sa famille et ses proches. Seule leur volonté est prise en considération. Cette notion correspond, aujourd'hui, à l'hospitalisation sur demande d'un tiers (HDT), appellation plus judicieuse.

A Clermont, de nombreux soldats entrent à l'asile « pour troubles mentaux dus à une intoxication alcoolique récente ». L'interdiction, en 1915, de la fabrication et de la vente de l'absinthe dont l'adjectif, absinthisme, avait supplanté le terme alcoolisme, en vigueur depuis 1848 —lui-même ayant remplacé celui d'ivrognerie- mais aussi, l'interdiction de la vente de l'alcool et des « boissons alcooliques » (sic) aux militaires dans la zone des armées furent deux mesures bien accueillies par le corps médical. Cependant, il ne faut pas négliger l'intérêt que pouvait l'alcool et le vin, en particulier, si répandu et si consommé alors, sur le moral des troupes. Priver de ce nectar les soldats soumis à des pressions psychologiques énormes, à l'anxiété, à l'angoisse de la mort, omniprésente, c'était, avant tout, pour les autorités militaires, agir dans le sens de la sécurité et d'un bon état sanitaire des troupes. Mais c'était peut-être, aussi, ces soldats dans un peu plus de désespoir et de désespérance. Si l'alcool a cet effet onirique que nous lui connaissons, pour autant, est-ce avec du rêve que l'on gagne les guerres ? Comme l'écrivait Jean Cavaillès : « Avant d'être la sœur du rêve, l'action doit être la fille de la rigueur ». Et la rigueur fut imposée.

En ce qui concerne les militaires internés, ils relevaient de l'un de ces trois statuts :

- Ceux qui sont atteints de psychose existant antérieurement à l'incorporation (débilité mentale, délire systématisé, folie intermittente).
- Ceux qui sont atteints de psychose ayant débutée à l'incorporation mais ne dépendant nullement de la vie militaire ni des évènements de guerre (troubles d'origine alcoolique, psychose par infection et auto-intoxication)
- Enfin, les psychoses déterminées par la guerre : commotion cérébrale par explosif, psychose d'origine émotive.

Ce classement est d'importance car, seuls les militaires relevant de la troisième catégorie peuvent prétendre à l'octroi d'une pension, éventuelle, par le ministère de la guerre. Dès lors, nous comprenons mieux pourquoi certains médecins militaires voyaient de la simulation là où il n'y avait que souffrance réelle.

Cette année 1916 est la première année de la guerre où la pénurie commence à apparaître réellement à l'asile, et partout ailleurs.

Conséquence directe de la cherté des vivres et du combustible (charbon et coke) : l'augmentation du prix de journée. Celui-ci passe de 1,53 F à 1,63 F. Augmentation somme toute modérée, mais qui n'en fit pas moins « hurler » les représentants des départements associés à la commission administrative<sup>6</sup>.

Si la ferme de l'établissement permet de nourrir convenablement les malades durant route cette année, sont apparues les défaillances bien compréhensibles dans la livraison du charbon et du coke, entraînant de singulières perturbations dans le fonctionnement de la blanchisserie. Le charbon français n'émerge pratiquement plus de terre : les champs de bataille du Pas-de-Calais interdisent toute descente dans la mine et l'exploitation des veines carbonifères. Le charbon polonais n'arrive plus : la France peut encore se fournir en Angleterre, à prix prohibitif, évidemment.

A l'asile, il est par conséquent décidé de réduire à trois jours —au lieu de six- le fonctionnement de la blanchisserie de Bécrel. Pour faire tourner les calandreuses, pour chauffer l'eau, pour le rinçage, quatre vingt tonnes de charbon sont digérées par la blanchisserie, chaque mois. Ce

.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Ancêtre du conseil d'administration.

tonnage, ramené à trente-six entraîne le développement du blanchissage à la main –époque que l'on croyait oubliée !- grâce à l'utilisation des malades.

Une autre mesure est prise : celle de la réduction du change de linge ; cette mesure est également destinée à faire durer les vêtements et la literie. Malgré ces mesures qui touchent très directement l'hygiène, on peut lire dans le Compte moral et administratif que « l'état sanitaire de l'asile est resté bon durant toute cette année ».

Dès janvier, le chauffage central est stoppé. Tout au long de l'hiver 1916-1917, le peu de charbon disponible est exclusivement réservé aux cuisines et au battage des céréales.

En 1916, il apparaît très vite que les restrictions imposées ne peuvent plus être augmentées sans mettre en péril la santé des malades et le bon fonctionnement de l'établissement et sa sécurité. Le ministère de l'Intérieur entend bien les demandes de la direction de l'asile puisqu'il dépêche huit infirmiers militaires en renfort des dix déjà incorporés dans nos murs. Mais « ils manquent d'expérience » et « l'asile, en renfort, engage des vieillards et de très jeunes hommes pour garder les malades tranquilles ou gâteux ».

Le nombre de femmes internées augmente de quarante-huit unités alors que celui des hommes baisse de vingt et une ; la raison en est bien compréhensible : « l'incorporation dans les armées est certainement du plus grand poids dans ce constat mais, fait nouveau, les militaires atteints d'obusite ou de tout autre trouble mental, ne sont plus amenés à Clermont mais transférés à l'hôpital du Val de Grâce qui les oriente aussitôt vers d'autres hôpitaux ».

Les décès enregistrés relèvent, pour l'essentiel, de la tuberculose, de la syphilis et de l'alcoolisme, trois fléaux sociaux qui semblent plus importants à l'asile en raison de la concentration de la population à risque. En ce qui concerne l'alcoolisme, le docteur Thibaud écrit : « Plus que jamais, la formule « guerre à l'alcool » reste le delenda Carthago<sup>7</sup> des aliénistes<sup>8</sup> et de tous les français soucieux de l'avenir du pays ». Il est toutefois étonnant de lire, dans le même rapport, sous la plume du directeur et, considérant ce qui précède que, « cette année l'asile a recu les quantités de vin indispensables ». J'insiste bien sur le mot « indispensable ». Cependant, il ne faudrait pas en tirer des conclusions hâtives et désagréables à l'endroit du directeur, soucieux, lui aussi, des ravages causés par l'alcoolisme; il faut bien se souvenir qu'au début du siècle dernier, et pour longtemps encore, il n'y a pas de boissons non alcoolisées -en dehors de l'antique « Pom-Pom » et de l'eau- : vin et bière demeurent les boissons les plus prisées et les plus consommées. Le vin jouit même de la réputation de « boisson hygiénique ». A l'asile, chaque malade qui travaille à la ferme ou aux champs a droit à sa ration quotidienne de vin et de bière et la loi du 6 mars 1917 interdisant d'introduire ou de distribuer sur le lieu du travail toute boisson alcoolisée ne touche ni le vin<sup>9</sup>, ni la bière, ni le cidre, ni le poiré. Cette disposition légale est toujours en vigueur et inscrite dans le code du travail... mais ses jours semblent désormais comptés. Un état sanitaire correct de l'asile, un hiver doux ont ralenti, malgré des restrictions certaines, le nombre des décès, tant chez les hommes que chez les femmes. « Mieux, est-il écrit dans le Rapport moral et administratif, nous avons eu la satisfaction de rendre à l'armée un certain nombre de soldats dont la bonne conduite ultérieure a attesté de la solidité de la guérison ».

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> En fait, il s'agit plus correctement du fameux « *Delenda est Carthago* » (Il faut détruire Carthage) que Caton l'Ancien plaça à la fin de tous ses discours pour rappeler que l'ennemi, même vaincu, était encore dangereux.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Le terme aliéniste est relatif au médecin qui s'occupe des aliénés. Il sera remplacé par celui de psychiatre. L'aliéné, lui, deviendra un malade mental, puis un patient et certains, dans les années 1990, l'auraient bien vu en client! Client de la psychiatrie!

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> « Aucune boisson alcoolisée autre que le vin, la bière, le cidre et le poiré n'est autorisée sur le lieu de travail » Article R4228-20 du code du travail.

Le troisième Noël de guerre approche et le temps semble s'être suspendu, embourbé dans les tranchées, sous la pluie d'obus, dans le brouillard des gaz asphyxiants et les soldats, des deux côtés, attendent, avec cette vertu appelée patience, qui leur permet d'affronter les adversités sans se laisser détruire.

Cette année 1917 qui commence, voit son cortège de restrictions renouvelé. Le coke est désormais introuvable et le charbon acheté en trop petites quantités ne permet plus de faire fonctionner correctement la buanderie<sup>10</sup>. En outre, l'acquisition de linge reporté depuis de longs mois, ne peut plus être différée : un entretien très approximatif et un espacement du change des malades ont usé trop vite vêtements, linge et literie.

Le trafic commercial est supprimé par la voie ferrée. Ainsi, tous les produits augmentent dans des proportions très importantes. A titre d'exemple, les pâtes alimentaires qui coûtaient 57,90 F en 1914 valent, aujourd'hui, en 1917, 120 F les cent kilogrammes. Le riz, toujours pour cent kilogrammes est passé de 28,80 F en 1914 à 120 F. Le savon en pâte destiné à la buanderie coûte 118 F au lieu de 34 F les cent kilogrammes en 1914. Le varech de couchage qui sert de litière (y a t-il un autre mot ?) aux gâteux est passé de 18,25 F à 33,75. Le bois de boulange a vu son prix tripler : 16,50 F au lieu de 5,60 F le stère. Enfin, mais la liste pourrait s'allonger jusqu'à essouffler Prévert, le charbon français que l'asile payait 29,75 F la tonne en 1914 vaut, aujourd'hui, pour une même quantité 151 F!

Mais, heureusement, la seule diminution constatée dans l'asile est le nombre des malades internés : 1718 au total (1467 indigents et 251 pensionnaires). Est-ce pour cette raison que l'achat de vin a été ramené à seulement 50 000 litres ?

En ce qui concerne le personnel, la direction demande et obtient que dix prisonniers de guerre soient mis à sa disposition pour permettre de mener à bien ses cultures betteravières ainsi que la fenaison et la moisson. Cette mesure, pourtant, s'avère insuffisante : en effet, les hommes ne sauraient remplacer les bœufs de labour, devenus introuvables sur le marché. L'établissement se résigne donc alors à acheter un tracteur « Emerson » qui remplace six paires de bœufs. Mais le prix de l'essence ne le rend, finalement, pas très avantageux et, en plus, sa robustesse laisse à désirer. Cependant la direction estime qu'à l'avenir « l'emploi du tracteur devra sans être généralisé (...) car les labours sont bons ».

Dans les pavillons, les quelques militaires mis à disposition par les autorités ont été les bienvenus... mais ils manquent d'expérience et de savoir-faire. D'autre part, comme pour le personnel masculin depuis le débute de la guerre, le personnel féminin commence à manquer « depuis que les formations militaires sanitaires viennent recruter des infirmières parmi le personnel [provoquant] ainsi une désorganisation des services ».

Grâce aux produit de la ferme, bien gérée, grâce à l'augmentation des recettes du pensionnat, grâce aux achats des denrées par la pratique favorable —et alors légale- du « gré à gré », grâce aussi aux restrictions « judicieusement pratiquées », « le prix de journée est resté modéré, comparé à des établissements similaires ». Il est passé de 1,53 F (1915) à 1,63 F (1916) puis à 1,88 F (1917).

Mais, dès avril 1917, la situation étant devenue critique et la sécurité des malades accueillis aléatoire, il est décidé que trois convois, par vagues successives et d'inégales importance, évacueront plusieurs centaines de personnes : le premier convoi a lieu vers les établissements d'Auxerre, Dijon, Dôle, Bourg, Privas, Avignon, Aix-en Provence, Marseille et Nice. Le deuxième convoi dirige

-

 $<sup>^{10}</sup>$  Le terme blanchisserie a remplacé celui de buanderie dans la seconde moitié du XX°s.

malades et personnel accompagnent vers Albi, Aurillac, Bourges, Breuty la Couronne, Bonneval, dans la colonie de Dun-sur-Auron, à Caen, à la Cellette, en Corrèze, à Niort et Saint Alban. Enfin, la troisième vague de départs s'effectue vers Agen, Albi et Pau.

Soucieuse des individus (malades et personnels), la direction l'est aussi de la protection du matériel : mobilier, vêture, literie, matériel agricole, matériels en tout genre sont envoyés à l'abri vers les asiles du Mans, de la Charité sur Loire et de Tours.

Dans les rapports médicaux <sup>11</sup> des années de guerre, la plus grande place est encore laissée au somatique. Pourtant, sont de plus en plus relatées les tentatives thérapeutiques effectuées dans le traitement des troubles mentaux : balnéothérapie, contention, saignées, « évacuations pour apaiser », toutes méthodes appliquées très différemment selon les médecins, en plus du traitement moral. Parmi les drogues utilisées, citons : le bromure, le chloral <sup>12</sup>, le très allemand Véronal®, le très français Gardénal® depuis 1912 <sup>13</sup> qui vint supplanter son concurrent d'Outre-Rhin. Le Véronal® a disparu depuis plus d'un demi-siècle, le Gardénal® existe toujours. Et puis, une nouvelle thérapie vient d'être mise au point, à Vienne, par Wagner Von Jauregg : c'est la malariathérapie : cette technique consiste en l'inoculation du paludisme pour traiter la paralysie générale d'origine syphilitique.

1918 : enfin!

Il faudra attendre encore onze mois pour que cesse, enfin, ce conflit si coûteux en vies humaines et qui ravagea, pour longtemps, le paysage de la France.

Lors de la commission administrative du 28 août 1918, les administrateurs des départements associés, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, s'inquiètent de l'augmentation du prix de journée dont ils ont la charge, en échange de l'accueil des aliénés de leurs départements à Clermont. Le directeur, Monsieur Cacaud, est bien conscient mais, rétorque t-il, « Clermont est toujours soumis à des bombardements aériens 14 », raison pour laquelle plusieurs centaines de malades ont été évacués et, ajoute t-il, « leur réintégration ne pourra avoir lieu que lorsque les circonstances le permettront et que le danger sera écarté ». Pour les hommes, cette solution est envisageable à court terme mais, pour les femmes, il n'en est pas de même car le quartier du régime commun est occupé par un centre médical militaire de 350 lits. Mais les administrateurs des départements en question ne désarment pas : « Il ne saurait être question, en aucune manière, de faire ajourner la réintégration des malades et occasionner ainsi aux départements des dépenses supplémentaires importantes ».

Mais, pour ne pas perdre d'argent, l'organe délibératif de l'établissement demande à l'Etat le paiement du surcoût occasionné par la réintégration des malades transférés dans d'autres départements, ceci à titre de dommage de guerre : montant, 100 153 F

Pendant l'évacuation, de nombreux malades décèdent, touchés par l'épidémie de grippe maligne (provoquée par le virus H1N1), autrement appelée grippe espagnole.

<sup>12</sup> Le philosophe allemand Friedrich Nietzsche, grand amateur de chloral, serait mort d'une intoxication croisée de cet hypnotique avec le « calmant javanais », solution de *Cannabis indica*.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> En 1917 et en 1918, il n'y a pas de rapports médicaux.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Alors que les dirigeants de la firme française cherchaient un nom au dernier né, le phényléthylmalonylurée, quelqu'un lança au cours de cette réunion, se référant au succès commercial colossal du Véronal® : « En tout cas. il faut garder... nal ».

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Plus de trois cents bombes sont tombées sur l'asile en 1918, occasionnant les plus grands dégâts aux bâtiments et aux cultures.

En avril 1918, 1400 malades et 27 infirmiers sont évacués par décision du ministre de l'Intérieur. De son côté, la direction décide à titre conservatoire et pour éviter un éventuel pillage par les troupes ennemies, la vente massive de viande et la liquidation d'une grande des provisions : cette mesure assure « en plus, une plus grande liberté d'esprit ».

Les journées particulièrement violentes du 28 mai et, surtout, du 9 juin 1918 (offensive sur le front de Montdidier-Compiègne) donne, *a posteriori*, raison au directeur pour les mesures prises.

Mais la bataille du plateau de Méry <sup>15</sup> - Courcelles-Epayelles sonne le glas des armées ennemies et « on envisage le péril encouru quand on sait avec quel raffinement les allemands ont dévasté et ruiné les pays qu'ils ont occupé » note le directeur, le docteur Cacaud.

Les dernières bombes tombent sur l'asile, ultime chant de l'aigle germanique : d'importants dégâts viennent s'ajouter aux précédents et à l'abandon forcé dans l'entretien des bâtiments par manque de matériaux et de main-d'œuvre. L'habitation du directeur mais aussi les logements des deux médecins-chefs et de nombreux locaux, sont très endommagés : buanderie de Bécrel, pavillon des enfants à Fitz-James...

Le 11 novembre, l'Armistice est signée dans la clairière de Rethondes, près de Compiègne, mettant ainsi fin à un carnage sans précédent : plus de huit millions de morts, au moins vingt millions de blessés et son cortège de ceux qui deviendront les parias de la société, « les gueules cassées ». On ne compte plus les veuves et les orphelins : on ne peut évaluer la misère, la pauvreté engendrées par ces quatre années de guerre ; cheptel exsangue, champs dévastés, économie ruinée... La France mettra deux décennies pour s'en remettre, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale !

Le directeur, dans son rapport annuel, note que l'asile a pu fonctionner toutes ces années « grâce à l'esprit du devoir dont s'est montré animé le personnel tout entier ». Et, ceci pour les hommes et les femmes qui « sont considérés comme un déchet social par ceux qui s'opposent en arguant de gaspillages inutiles, à toutes les tentatives faites pour améliorer le sort de ces malheureux ». (Docteur G. Demay)

Une page est désormais tournée. Les progrès de la médecine, des sciences, l'évolution de la législation, un regard différent envers ceux qu'elle considérait, il y a encore peu, comme des fous, vont ouvrir de nouvelles voies à la psychiatrie.

Et l'histoire de notre établissement, considéré à l'époque comme « l'Asile de France présentant les meilleures conditions pour le traitement et le bien-être des malades mentaux » reste à écrire.

## Christian WALRAND

Je tiens, maintenant et ici-même, à dire toute ma gratitude à Monsieur Gérard Dahuron, directeur de l'établissement jusqu'en novembre 1998, qui m'a autorisé à consulter les archives sans aucune restriction.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> En souvenir des terribles batailles qui eurent lieu dans cette région, prélude à l'offensive générale des alliés, un décret du 3 novembre 1932 officialise en Méry-la-Bataille, le nom de cette commune de l'Oise.